

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif

5^{ème}

arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIRES pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

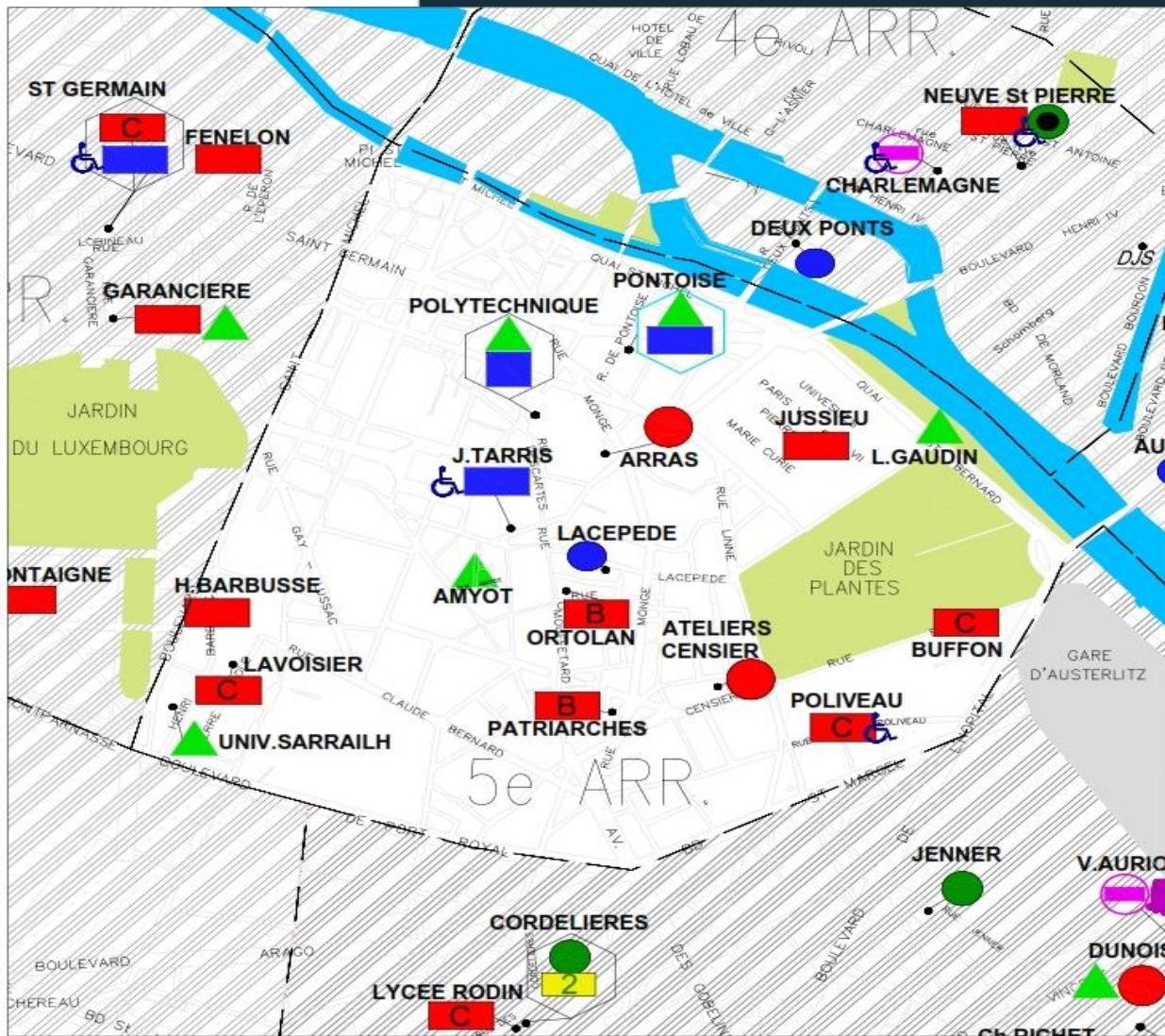
5^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

5

Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement

5



MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

PLAN DU CINQUIEME ARRONDISSEMENT

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE

	CENTRE SPORTIF		CENTRE CONCEDE
	LIMITES ARRONDISSEMENTS		CENTRE PARIS ANIM'
	EQUIPEMENT CONCEDE		KIOSQUE JEUNES
	STADE		ESPACE PARIS JEUNE
	GYMNASE Type A : 20x15m Type B : 30x20m Type C : 40x20m		CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
	TEP rattaché à un site (matras+ballon)		TERRAINS EN ACCES LIBRE
	TEP INDEPENDANT (matras+ballon)		AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de sport et street work out)
	TENNIS*		CITY STADE
	PISCINE		ROLLER-PARK/SKATEPARK
	BASSIN ECOLE		PATINOIRE
	BAINS DOUCHES		TENNIS DE TABLE
	SALLE DE SPORT		MUR D'ESCALADE
	AUTRES EQUIPEMENTS		BOULODROME
			EN TRAVAUX
			ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

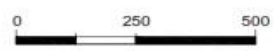
Echelle : 1/10000

Modifié Par : DE LA PORTE DES VAUX Bénédicte

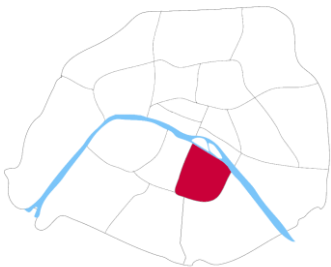
Date de Modification : 16 Mars 2017

n° Plan : 05

Indice :



5 Un arrondissement qui est proche de la moyenne parisienne en dotation et en diversité



Avec une population municipale de 60 030 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 5^{ème} arrondissement est plus petit que la moyenne des arrondissements, regroupant près de 2,67 % de la population communale (12^{ème} arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 82 aires sportives, soit 2,63% de l'offre globale parisienne, il se situe là encore dans la 2^{ème} moitié de tableau des arrondissements en terme d'infrastructures sportives (12^{ème} arrondissement le plus important).

S'il dispose a priori d'un faible nombre d'aires, le 5^{ème} arrondissement se situe toutefois proche de la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (13,6 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 9^{ème} arrondissement de Paris en terme de densité).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 59 000 et 64 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 28 aires sportives pour 10 000 habitants.

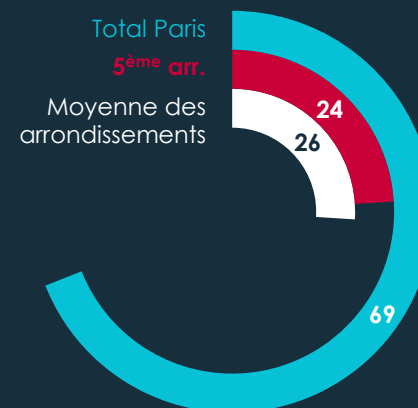
Les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent également par une diversité proche de la moyenne des 20 arrondissements, avec 24 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente

Communes de taille équivalente	27,9
Ville de Paris	14,0
5 ^{ème} arr.	13,6

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

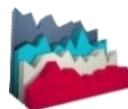
Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

5 Les associations sont les principales bénéficiaires des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

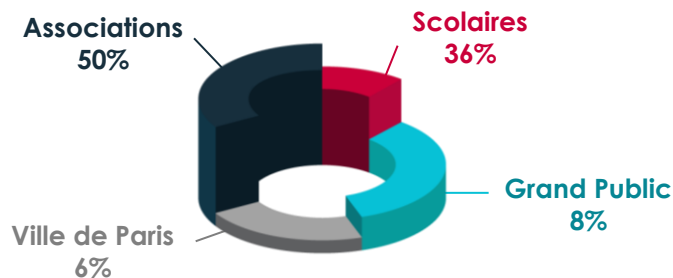
Le 5^{ème} arrondissement comptabilise 1 085 créneaux qui représentent 1 562 heures hebdomadaires de réservation des aires sportives en 2017 (soit environ 54 661 heures annuelles, hors vacances scolaires). En 2017, les créneaux sont d'une durée moyenne de 1h25 environ par créneau.



1 085 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant **1 562 heures hebdomadaires**

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : les associations, les scolaires, le Grand Public et la Ville de Paris. Sur l'arrondissement concerné, ce sont les associations qui sont principalement utilisatrices des créneaux mis à disposition (775 heures par semaine, soit 50%) en 2017.

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà des associations, 36% des créneaux (soit 567 heures) sont dédiés aux scolaires. L'arrondissement compte environ 60 établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent prioritairement les centres multisports (gymnases, salle de danse...) et les piscines.

À noter que les aires ouvertes au Grand Public sont exclusivement la piscine Jean Taris et les courts de tennis Poliveau (dont l'utilisation s'inscrit notamment dans le cadre du dispositif « Paris Tennis »).



Une augmentation du nombre de créneaux mais une diminution du nombre d'heures d'utilisation entre 2014 et 2017

Si les leviers d'optimisation mis en œuvre pour améliorer l'accès aux aires sportives ont permis d'améliorer globalement la capacité d'accueil de l'arrondissement avec 65 créneaux hebdomadaires supplémentaires en 2017, cela ne s'est pas traduit en volume d'heures d'utilisation. En effet, l'arrondissement enregistre une baisse hebdomadaire de son volume de réservation de près de 14 heures. Cela représente près de 478 heures annuelles en moins (hors vacances scolaires – base 35 semaines).



- 13h40 hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

+ 65 créneaux hebdomadaires

1020



2014

1085



2017

Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs

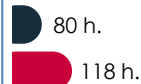
Associations : - 109 h



Scolaires : + 52 h



Grand Public : + 38h



Ville de Paris : + 6



Ce sont notamment les associations qui voient leur volume d'heures d'utilisation diminuer (-47 créneaux soit -109 heures hebdomadaires) au détriment des autres utilisateurs, que ce soit les scolaires, le Grand Public ou la Ville de Paris.

Près d'une association sur 4 (23%) a vu ses créneaux diminuer entre 2014 et 2017 avec une baisse moyenne de 5h30 par association.

Cette forte diminution peut d'ailleurs en partie s'expliquer par la fermeture d'un stand de tir entre 2014 et 2017 pour cause de travaux (-70h30).

5^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

5

Des aires sportives qui s'adressent majoritairement aux associations implantées sur l'arrondissement

Les associations mobilisent, en 2017, près de 775 heures chaque semaine (44% des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 78 associations qui bénéficient de créneaux (-5% par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent majoritairement le s créneaux d'une année sur l'autre (pour 63% d'entre elles).
- 14% d'entre elles seulement ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- 8 nouvelles associations disposent de créneaux, en lieu et place des 12 structures qui ne bénéficient plus d'heures en 2017.
- 67% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Ces associations bénéficient prioritairement des créneaux existants : 667 heures en 2017 sur les 775 heures dédiées aux associations (soit 86% des heures).
- A noter : 6% des heures (soit 47 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (4^{ème}, 6^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

78 associations en 2017 (contre 82 en 2014)

12 ne réservent plus de créneaux en 2017

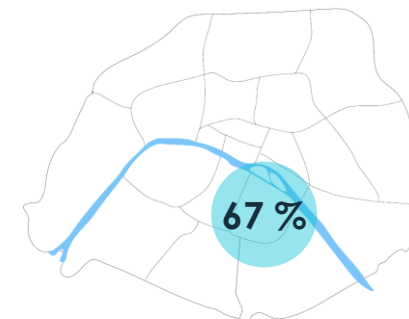
8 nouvelles associations en 2017

44 ont les mêmes vol. hor.

10 ont vu leurs vol. hor. augmenter

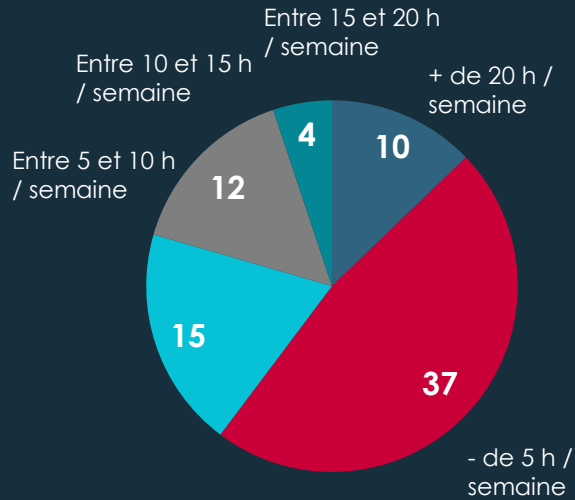
16 ont vu leurs vol. hor. diminuer

Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

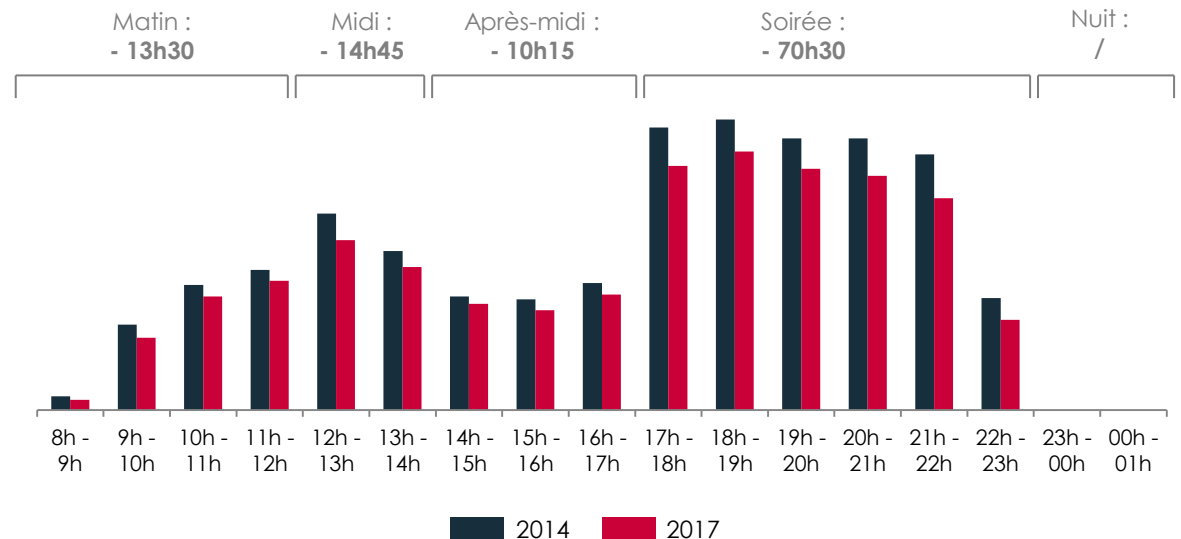
SECTION OLYMPIQUE SAINT MEDARD	106h15
POLIVEAU TENNIS CLUB ET LOISIRS	45h00
ASSOCIATION SPORTIVE DES ARENES	44h00
LE CLUB DU CINQUIEME	37h45
ASSOCIATION PARIS SPORT - (APS)	26h30
TENNIS CLUB DU 5E TC 5	22h30
PARIS AIKIDO CLUB	22h00
ASSOCIATION DE BADMINTON PARIS 5 ^e	21h30
LES AS CLUB D'ACTION SPORTIVE ET SOCIALE DE PARIS V EME	20h45
ASSOCIATION SPORT CULTURE LOISIR DES PERSONNELS DE LA RECHERCHE	20h00

Une baisse des heures hebdomadaires utilisées par les associations tout au long de la journée et notamment en soirée

La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une relative symétrie entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation entre 12h et 14h (notamment au sein de gymnases, de salles de danse, de salles d'arts martiaux et de courts de tennis) et sur les créneaux en soirée (17h à 22h). A noter qu'en 2014 et en 2017, aucune aire sportive n'a été utilisée au-delà de 23h.

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations diminuent de 109 heures entre 2014 et 2017. Deux associations ont notamment connu de fortes diminutions, avec - 33 heures hebdomadaires et - 25 heures.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Si près d'une association sur deux est consommatrice d'un faible volume d'heures hebdomadaires (moins de 5h par semaine), elles sont tout de même près de 18% à utiliser les aires sportives au moins 15 heures par semaine. 3 associations occupent même plus de 40 heures de réservations hebdomadaires chacune, dont une (SOSM) qui en occupe plus de 106 (13,7% de l'ensemble des créneaux utilisés par les associations) sur différents types d'aires sportives.

5 Une diminution des volumes d'heures et de créneaux observée sur quasiment tous les types d'équipement ...

Les gymnases et les piscines sont les aires sportives les plus utilisées en 2017 par les associations, avec respectivement 34% et 18% du volume global d'heures d'utilisation.

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent une variation très différente de leurs volumes de créneaux. Seuls les gymnases et les salles spécialisées voient leur volume d'utilisation augmenter. Pour tous les autres types d'équipements, des diminutions sont observées, notamment pour les dojos.

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation	
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux
Athlétisme	-	-	-	-	-	-
Courts de tennis / TEP	68 h	68	64 h	64	- 4 h	- 4
Dojos et salles d'arts martiaux	120h30	66	99h45	58	- 20h45	- 8
Divers (boulodrome...)	70h30	25	-	-	- 70h30	- 25
Gymnases	258h45	129	260h15	129	+ 1h30	-
Piscines	155h25	116	137h25	107	- 18 h	- 9
Salles polyvalentes	113h30	82	105h30	77	- 8 h	- 5
Salles spécialisées	97h15	41	108 h	45	+ 10h45	+ 4
Terrains de grands jeux	-	-	-	-	-	-
	883h55	527	774h55	480	- 109 h	- 47

5

... une **diminution** des volumes d'heures et de créneaux amplifiée par la **fermeture pour travaux** d'une aire sportive

L'importante diminution du volume d'heures est en partie due à la fermeture pour cause de travaux du stand de tir du complexe sportif Lucien Gaudin. Cette fermeture a engendré une diminution de plus de 70 heures par semaine (-25 créneaux).

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Lucien Gaudin	Stand de tir	- 70h30	Fermeture travaux

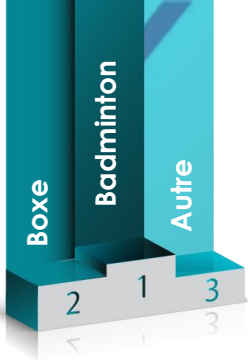
5 Une concentration du volume de créneaux autour de 3 familles de pratique sportive : arts martiaux, natation et tennis

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives met en lumière 15 familles de disciplines différentes (+ la catégorie « autres ») et 47 pratiques diverses proposées par les associations sur l'arrondissement.

- Les arts martiaux sont la pratique sportive qui mobilise le plus d'heures de réservation en 2017 (165h15 en 2017) malgré une forte diminution entre 2014 et 2017 (- 34h45). 6 associations ne disposent plus de créneaux en 2017, quand 3 nouvelles en ont obtenus. 2 associations d'arts martiaux ont connu des baisses significatives de leur volume d'heures d'utilisation entre 2014 et 2017 (- 18h hebdomadaires et - 10h30).
- En 2^{ème} et 3^{ème} position, ce sont les familles de la natation (9 disciplines) et du tennis qui comptabilisent le plus d'heures. Avec les arts martiaux, ces 3 familles totalisent près de 420 heures hebdomadaires, soit 54% des réservations associatives. Ces 3 familles voient malgré tout leur volume de réservation diminuer entre 2014 et 2017.
- Suite à la fermeture du stand de tir au centre sportif Lucien Gaudin, le tir enregistre la plus forte diminution d'heures de réservation (- 44h30 hebdomadaires soit -63%). A noter que 11 nouveaux créneaux (26h hebdomadaires) ont été attribués à des associations de tir à l'arc en 2017 dans la salle d'escrime du centre sportif Lucien Gaudin.
- Le badminton enregistre la plus forte augmentation d'heures de réservation entre 2014 et 2017 (+ 7h). Les associations présentes en 2014 ont maintenu leurs créneaux et une nouvelle association de badminton a fait son apparition sur l'arrondissement en 2017.
- Entre 2014 et 2017, aucune nouvelle famille de discipline n'apparaît, mais des formes de pratiques disparaissent (arbalète, tir au pistolet, step, boxe, kung fu) quand de nouvelles se développent sur l'arrondissement (krav maga, full contact).

A noter que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre les créneaux réservés par l'UNSS et par l'association René Capitant.





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

5

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Arts Martiaux	14	21	200h00	92	14	18	165h15	83	- 34h45
Natation	9	26	155h25	116	9	24	136h45	106	- 18h40
Tennis	1	5	121h30	96	1	5	117h30	90	- 4h00
Gymnastique	6	15	86h00	60	6	13	80h45	58	- 5h15
Basket Ball	1	8	53h45	26	1	7	46h30	24	- 7h15
Badminton	1	7	35h30	18	1	8	42h30	20	+ 7h00
Danse	4	8	35h45	27	5	7	34h00	24	- 1h45
Tennis De Table	1	5	30h45	14	1	5	32h30	15	+ 1h45
Tir	3	4	70h30	25	1	3	26h00	11	- 44h30
Volley Ball	1	7	22h15	12	1	6	20h45	11	- 1h30
Escrime	2	2	20h00	8	2	2	20h30	8	+ 0h30
Yoga	1	9	19h00	15	1	8	16h30	13	- 2h30
Boxe - Sports De Combat	2	2	13h00	8	2	2	15h15	7	+ 2h15
Fitness	2	3	9h00	5	1	2	8h00	4	- 1h00
Football	1	1	6h00	3	1	1	6h00	3	-
Autre	1	1	3h30	1	2	2	5h30	2	+ 2h00
Sports Senior	1	1	2h00	1	0	0	-	0	- 2h00

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux

Natation associative



La pratique de la natation sportive concentre la majorité des créneaux dédiés à la natation (69% des heures). 2 disciplines ont enregistré une forte baisse de leur volume d'heures de pratique, la plongée et l'aquagym.

	2014	2017	Variation
Natation sportive	90h45	92h45	+ 2 h
Plongée	18h00	9h30	- 8h30
Aquagym	22h30	9h00	- 13h30
Hockey subaqua.	6h00	6h00	/
Bébés nageurs	5h30	5h30	/
Natation 3 ^{ème} âge	6h00	5h00	- 1 h
Natation thérapie.	1h00	4h00	+ 3h
Natation loisirs	2h00	2h00	/
Natation prenatal.	1h00	1h00	/



Arts Martiaux

Le karaté, l'aïkido, le judo et le taekwondo concentrent 63% des heures d'utilisation, malgré une baisse globale de près de 19 heures hebdomadaires.

Une nouvelle discipline apparaît entre 2014 et 2017, le krav maga, quand une autre disparaît dans le même temps, le kung fu.

	2014	2017	Variation
Karaté	42h30	38h00	- 4h30
Aïkido	33h30	24h15	- 9h15
Judo	21h00	21h00	/
Taekwondo	25h30	20h30	- 5 h
Ju-jitsu	13h30	11h00	- 2h30
Kyudo	22h00	11h00	- 11 h
Canne et bâton	4h00	9h00	+ 5 h
Tai chi chuan	8h00	6h30	- 1h30
Arts martiaux	7h30	5h30	- 2 h
Soo bahk do	10h00	5h30	- 4h30
Hapkido	3h30	4h30	+ 1 h
Krav maga	-	3h00	+ 3 h
Chi cong	3h00	3h00	/
Viet vo dao	2h30	2h30	/
Kung fu	3h30	-	- 3h30



Gymnastique

	2014	2017	Variation
Gym. Divers	66h00	59h45	- 6h15
Gym. agrès	7h30	7h30	/
Expres. Corporelle	5h30	6h00	+ 0h30
Gymnastique	4h00	4h00	/
Stretching	2h00	2h00	/
Relaxation	1h00	1h30	+ 0h30

La gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique volontaire, ...) concentre la majorité des créneaux (74%) malgré une baisse entre 2014 et 2017 (- 6h15).

Les autres disciplines se maintiennent, ou augmentent très légèrement leur volume d'heures d'utilisation.

5^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

5

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

5

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative permettant de réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

5

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 5^{ème} arrondissement, un total de 60 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 85,0% en volume d'associations et de 78,5% en volume de créneaux renseignés.



85,0 %

Taux de retour des associations de l'arrondissement

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	5 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	60	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	51	85,0%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	404	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	317	78,5%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	664 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	527 h	79,3%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La **représentativité des associations répondantes** à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

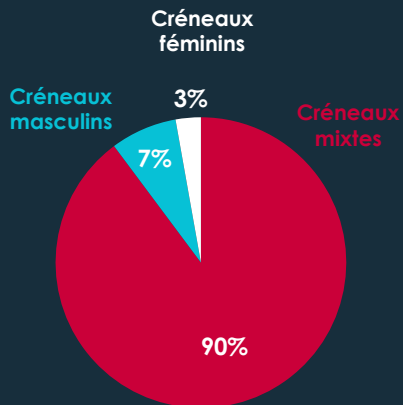
51 associations
répondantes sur
l'arrondissement

Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		1	1
Associations entre 20 et 50 créneaux		2	2
Associations entre 10 et 20 créneaux		9	7
Associations entre 5 et 10 créneaux		15	14
Associations ayant moins de 5 créneaux		33	27

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 55% des associations ciblées, ont également largement participé avec un taux de retour de près de 82%. De même, dans le périmètre retenu, 83% des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.



Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** mais avec une **forte proportion d'adultes** parmi les pratiquants

Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 90% des plages dédiées (contre 77% à l'échelle de Paris). Cela s'explique principalement par le poids des disciplines sportives qui permettent une réelle mixité des pratiquants (gymnastique, arts martiaux, natation...) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

L'arrondissement compte des créneaux qui s'adressent majoritairement à un public âgé adulte, où la tranche d'âge des 17-45 ans représente plus de 45,1% des créneaux. Mais les heures dédiées aux publics plus âgés sont également proportionnellement plus nombreuses qu'à l'échelle de Paris (23,2% contre 12,8%).



Poids du volume horaire par tranche d'âge

	5 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	3,2%	3,5%
7 à 12 ans	15,0%	14,9%
13 – 16 ans	13,4%	19,1%
17 – 45 ans	45,1%	49,6%
46 – 59 ans	16,0%	9,6%
60 ans et plus	7,2%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	17 h	3,6%	-	-	-	-
7 à 12 ans	76 h	16,1%	-	-	2 h	6,4%
13 à 16 ans	63 h	13,4%	2 h	10,2%	6 h	15,4%
17 à 45 ans	207 h	43,8%	13 h	89,8%	18 h	44,9%
46 à 59 ans	85 h	17,9%	-	-	-	-
60 ans et plus	25 h	5,3%	-	-	13 h	33,3%
Total	473 h		15 h		39 h	

Parmi les heures réservées aux associations sur les aires sportives de l'arrondissement, 5 créneaux uniquement s'ouvrent spécifiquement aux jeunes filles ou aux jeunes garçons (moins de 16 ans) ; les autres créneaux étant plus particulièrement dédiés au public adulte.

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

Légende

- Familles de disciplines à dominante « **compétition** »
- Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

L'arrondissement compte 16 familles de disciplines mais avec une majorité d'entre elles qui privilégient une approche « loisir » sur les différents créneaux qu'elles proposent : les créneaux dédiés à la compétition ne représentent que 20,1% des heures hebdomadaires renseignées sur l'arrondissement. Ainsi, l'offre sportive est essentiellement orientée vers une logique « loisir », avec le poids non négligeable des arts martiaux, de la natation et du tennis.

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	84h45	81,7%	19h00	18,3%	103h45
Autre	2h00	36,4%	3h30	63,6%	5h30
Badminton	37h30	100,0%	-	-	37h30
Basket-ball	17h00	41,2%	24h15	58,8%	41h15
Boxe - sports de combat	8h45	57,4%	6h30	42,6%	15h15
Danse	24h00	100,0%	-	-	24h00
Escrime	10h15	50,0%	10h15	50,0%	20h30
Fitness	6h00	100,0%	-	-	6h00
Football	-	-	6h00	100,0%	6h00
Gymnastique	43h45	100,0%	-	-	43h45
Natation	85h45	92,0%	7h30	8,0%	93h15
Tennis	61h30	80,9%	14h30	19,1%	76h00
Tennis de table	11h00	100,0%	-	-	11h00
Tir	15h00	57,7%	11h00	42,3%	26h00
Volley-ball	3h00	46,2%	3h30	53,8%	6h30
Yoga	10h30	100,0%	-	-	10h30

78,4%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h34

Durée moyenne d'un créneau loisir

Des créneaux « loisirs » principalement orientés vers les **adultes et les seniors**

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées sur le 5^{ème} arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet 79,8% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

De plus, une grande part des créneaux (31,9% contre 16,4% sur Paris) concernent des disciplines qui ne sont affiliées à aucune fédération (signe d'une pratique avant tout de loisir). Ainsi, 2 éléments clés caractérisent le loisir sur l'arrondissement :

Des créneaux seniors plus importants...

9%
des heures « loisirs » touchent les
60 ans et plus contre 5% à
l'échelle de Paris



...au détriment des plus jeunes

28,8%
des heures « loisirs » pour
les moins de 16 ans
contre 33,4% sur Paris

Les créneaux loisirs se caractérisent, sur l'arrondissement, par la prépondérance du public adulte. Les créneaux ouverts pour les pratiquants ayant de 17 à plus de 60 ans représentent ainsi près de 71% des créneaux loisirs de l'arrondissement, dans une volonté quasi exclusive de mixité (92,2% sur le 5^{ème} contre 86% à l'échelle de Paris.)

Hormis un créneau ouvert aux jeunes filles de 13 à 16 ans, aucun créneau « loisir » spécifiquement féminin ou masculin n'est aujourd'hui à destination des moins de 16 ans.

Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne s'organisent pas en fonction du sexe des pratiquants

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont relativement peu présents sur l'arrondissement que ce soit pour les entrainements ou les matches (20,1% des heures hebdomadaires, avec 106 h), même si les créneaux mobilisés sont en moyenne plus longs (2h09 en moyenne pour les créneaux compétition contre 1h49 sur Paris).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	5 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	49	106 h	4 741	8 680 h
%	15,5%	20,1%	36,3%	39,5%

Sur les 106 h de créneaux de pratique compétitive, 80,2% sont à destination d'un public mixte, en raison de disciplines principalement individuelles sur lesquelles les sexes ne sont pas forcément distingués au cours des différentes séances d'entraînement (natation, escrime, tir à l'arc...). Les créneaux identifiés comme spécifiquement dédiés aux jeunes filles ou hommes concernent principalement le basket-ball, avec 9 h hebdomadaires qui leur sont dédiées.

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	5 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	-	14,3%	7,4%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	-	34,3%	36,2%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	100,0%	51,4%	43,5%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	-	12,9%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 51,4% des heures réservées à la compétition pour un public masculin concernent la tranche d'âge des 17-45 ans

6,1%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches (11 h) contre 13% à l'échelle de Paris

21,6%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

2h09

5

Une pratique compétitive qui relève principalement du **niveau départemental et/ou régional** notamment autour du **basket-ball**

Au total, 12 disciplines sont proposées en compétition que ce soit au niveau infra ou supra régional. La pratique d'un niveau pré-national ou national est relativement peu présente : elle ne représente que 30,7% des créneaux de compétition (32h30) et concerne principalement la pratique du tir à l'arc. Pour autant, 80% des heures de compétition de bon ou de haut niveau concernent des disciplines inscrites aux JO.

La pratique compétitive de niveau départemental ou régional est donc largement majoritaire (69,3% des heures), notamment à travers les clubs de basket-ball et de tennis qui occupent 37% des créneaux « compétition ».

80%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

	Départemental / Régional
Vol. total des h	73h30
% du total des h. compét.	69,3%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Basketball	33,0%	24h15
Tennis	19,7%	14h30
Karaté	10,9%	8h00
Foot en salle	8,2%	6h00
Natation	8,2%	6h00
Sport périscolaire	4,8%	3h30
Volleyball	4,8%	3h30
Fleuret	4,4%	3h15
Judo	4,1%	3h00
Hockey subaquatique	2,0%	1h30

	Pré-national / National
Vol. total des h	32h30
% du total des h. compét.	30,7%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Tir à l'arc	33,8%	11h00
Fleuret	21,5%	7h00
Muaythai	20,0%	6h30
Judo	18,5%	6h00
Karaté	6,2%	2h00

 Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

4,9%

des heures sont spécifiquement dédiés au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Une réelle volonté d'ouverture des créneaux au public en situation de handicap sur des créneaux mixtes ou spécifiques

5

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, les associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi 27,5% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique...

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	5 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	14	27,5%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 16,8% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de 88 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, l'arrondissement se caractérise par le poids des créneaux dédiés à la pratique handisport ou de sport adapté, qui représente près de 5% du volume d'heures hebdomadaires de l'arrondissement. Cela est principalement porté par l'escrime (10 h) et la gymnastique (7 h), où ces 2 disciplines totalisent 65% des créneaux dédiés à ce public.

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	5 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	6h30	1,2%	158 h	0,7 %
Sport adapté	19h30	3,7%	147 h	0,7 %
Total	26 h	4,9%	305 h	1,4 %

Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques... mais principalement vers le sport senior

Sur le total des heures renseignées par les associations répondantes, 10% du volume d'heures globales est dédié à des pratiques qui s'ouvrent dans une logique de santé ou qui sont à destination de public féminin ou senior (contre 15,4% à l'échelle de Paris). Cette dynamique porte essentiellement autour de la pratique senior (4,5% sur le 5^{ème} contre 2,8% sur Paris).

A l'inverse, le sport féminin est en recul au regard de ce qui est observé à l'échelle de Paris (1,9% contre 5%, avec 7 créneaux identifiés). Cela peut s'expliquer par :

- La typologie des disciplines proposées sur l'arrondissement qui s'adapte déjà à ce public (gymnastique, natation...).
- La prépondérance des créneaux loisirs qui s'inscrivent d'ores et déjà dans cette logique d'entretien, de bien être et de santé, principal levier de motivation de ce public.

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	5 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	32 h	6,1%	7,6%
Sport féminin	10 h	1,9%	5,4%
Sport seniors	23h30	4,5%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	5 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	10	19,6%	19,5%
Sport féminin	4	7,8%	13,9%
Sport seniors	4	7,8%	9,3%

Les principales familles de disciplines qui proposent des créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Arts Martiaux	Basket-ball	Arts martiaux
Gymnastique	Danse	Natation
Natation	Tennis	Tennis
Tennis		

5^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

5

5

Une **mobilisation** des aires sportives par la Ville de Paris tournée en majorité sur la **gestion** des compétitions et l'**animation** d'activités

20 % des heures
sont dédiées à
l'animation sportive

La Ville de Paris utilise un peu plus de 100 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (+6% par rapport à 2014). La grande majorité des créneaux utilisés (43% des heures) sont dédiés à la gestion des compétitions, principalement le week-end, et représentent près de 44 heures par semaine, en baisse par rapport à 2014.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 20% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017.

Les créneaux utilisés par les « équipements jeunesse » ont eux connu une augmentation entre 2014 et 2017 (+ 8h30 hebdomadaires).

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	50 h	44 h	- 6 h
Dispositifs DJS	20 h	20h15	+ 0h15
Équipements jeunesse	25h45	34h15	+ 8h30
Autres directions	-	3 h	+ 3 h

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Complexe Amyot - 3 rue Amyot 75005 Paris), où est(ont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées (en 2014 et 2017)		
ARTS MARTIAUX	Aïkido Arts martiaux Canne et bâton Chi cong Hapkido Judo Ju-jitsu Karaté Krav Maga Kung fu Kyudo Soo bahk do Taekwondo Tai chi chuan Viet vo dao	FOOTBALL	Foot en salle
		GYMNASTIQUE	Expression corporelle Gymnastique agrès Gymnastique divers Gymnastique Relaxation Stretching
		NATATION	Aquagym Bébés nageurs Hockey subaquatique Natation Natation 3 ^{ème} âge Natation loisirs Natation prénat Natation thérapeutique Plongée
AUTRE	Multisports Sport périscolaire	SPORTS SENIOR	Sport senior
BADMINTON	Badminton	TENNIS	Tennis
BASKET BALL	Basket ball	TENNIS DE TABLE	Tennis de table
BOXE – SPORTS DE COMBAT	Boxe – sports de combat Full contact Muay-thaï	TIR	Arbalète Tir à l'arc Tir au pistolet
DANSE	Danse Danse (autre) Danse classique Danse contemporaine Modern-jazz	VOLLEY BALL	Volley ball
ESCRIME	Epée Fleuret	YOGA	Yoga
FITNESS	Fitness STEP		

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018